



Bulletin d'information du maire Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec

Bonjour à tous,

Au moment où les responsables de l'Agence de la santé publique du Canada parlent de déconfinement partiel et sélectif, demeurons vigilants! Continuons de respecter les consignes et surtout, soyons patients.

C'est dans cet esprit que, pour l'instant, le bureau municipal demeure fermé. Vous pouvez rejoindre le personnel par téléphone au 418-855-2185 ou par courriel à info@squatec.qc.ca. Quant aux sessions du conseil municipal, elles continuent de se tenir à huis clos.

À la session régulière du conseil municipal du 1^{er} juin prochain, je déposerai le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport vous parviendra rapidement par la suite. Déjà, je peux vous affirmer que la situation financière de la municipalité est très bonne.

Je vous rappelle qu'il est important de demander de l'aide si vous en sentez le besoin. Et je profite de ce texte pour souhaiter, avec un peu de retard, une bonne fête des mères!

*Bon courage!
André Chouinard*

COVID-19

Les directives de la santé publique et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sont toujours de minimiser les interactions entre les personnes. Pour la plupart des services, le télétravail doit être encore favorisé jusqu'à nouvel ordre. Et il en va de même pour les différents services de la municipalité de Squatec. La situation sera réévaluée à la séance du conseil du 1^{er} juin.

Élections partielles

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a informé les municipalités concernées qu'il n'autoriserait pas le déclenchement d'élections partielles avant le 26 juin prochain. Le MAMH réévaluera la situation après cette date. Les trois postes vacants à Squatec ne seront donc pas comblés à court terme.

Maire suppléant

Le 4 mai dernier, à la session régulière du conseil, monsieur Daniel Caron fut nommé maire suppléant.

Coordonnatrice en loisirs, sports et culture

Ce poste, nouvellement créé en collaboration avec les municipalités de Biencourt et de Lac-des-Aigles, a été confié à madame Guylaine Sirois. Elle est entrée en poste ce lundi 11 mai. Son horaire de travail s'établit de la façon suivante : Squatec (2 jours/semaine), Biencourt (1 jour/semaine) et Lac-des-Aigles (1 jour/semaine). Bienvenue dans nos équipes!

Encadrement concernant les chiens

La Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens est entrée en vigueur le 3 mars dernier. L'application de la loi relève des municipalités. Le propriétaire ou le gardien d'un chien demeure responsable de son animal et doit en garder « le contrôle ».

Selon la loi, chaque chien doit être enregistré auprès de la municipalité. Le coût d'enregistrement, à Squatec, est de 10 \$ par chien par année. Chaque chien sera inscrit dans un registre et une médaille d'identification devra être attachée à son collier. Le registre est prêt et les médailles sont disponibles. **Vous devez l'enregistrer au plus tard le 3 juin 2020.** Dès que le bureau municipal sera réouvert au public, le paiement et la remise des médailles pourront être faits. Pour l'instant, nous vous demandons de le faire par téléphone au 418-855-2185, poste 0.

D'autres obligations s'appliquent dont la déclaration d'un chien potentiellement dangereux ou le signalement de blessures infligées par un chien. D'autres informations vous seront transmises ultérieurement.

Nettoyage des rues

Le personnel des travaux publics a effectué un premier nettoyage des rues et un entretien régulier est prévu. Quant au ministère des Transports, il effectuera un autre balayage de la rue Saint-Joseph vers le 20 mai.

Travaux dans le rang 1 et 2 Ouest

Des travaux importants débiteront bientôt dans ce secteur. D'abord, une entreprise en déboisement procédera à la coupe des broussailles et des arbres en bordure du rang. Ensuite, la municipalité creusera les fossés (là où ce sera nécessaire) et remplacera plusieurs ponceaux. Enfin, nos employés procéderont au rechargement avec du concassé.

Ces travaux occasionneront des inconvénients temporaires. Nous comptons sur votre collaboration, votre compréhension et votre patience.

Abat-poussière

À la réunion du conseil du 4 mai dernier, les élus décidaient de procéder d'une autre façon pour l'épandage de l'abat-poussière. Pour cette année, la municipalité utilisera du sel en flocons et l'épandage se fera par les employés de la voirie au moment opportun. De cette façon, nous croyons pouvoir améliorer nos services.

Offres d'emploi

- Préposé(e) à l'entretien ménager et à l'accueil – Camping et Chalets Squatec
- Moniteurs, monitrices pour le terrain de jeux